Le Regard de la Fédération Environnement Eure-et-Loir

FEEL n° 2 – Janvier 2019

UNE ACTION COORDONNÉE PAR LA FEEL

La visite de la Ministre des Transports, Elisabeth Borne le 9 novembre 2018 – fin de matinée

Alors que dans le train, entre Paris et Chartres sont installés E.BORNE – G.KASBARIAN – H.HUWART … les représentants des associations et des syndicats, autour de la FEEL, installent leur banderole. Etaient représentés : UFC Que choisir 28, l'ASCVEG, la Conf'paysanne28, la Presle, la FSU, Jouons collectif, s'étaient excusées : la FNAUT Centre CVL, St Prest-Gasville/Oisème Environnement, la Coordination rurale.

A la sortie de la gare, après l'avoir « visitée », il s'agit d'aller au plus vite sans contact avec les citoyen-ne-s qui l'attendent depuis plus d'une heure à l'extérieur; Mme la Préfète indique la direction à suivre à Mme la Ministre pour ne pas voir les « trouble-fête » qui essaient de l'interpeler. Ces « trouble-fête » étaient contenus par les forces de police plus nombreuses que les manifestant-e-s.

Des personnalités, dont le député de Chartres, s'approchent de nous pour nous saluer. Sont venus vers nous sans peur d'être "mordus", outre le député G. Kasbarian, le président de la Région Centre Val de Loire, F. Bonneau et son Vice-président, H.Huwart, ainsi que Mme Clémence Rouvier responsable pour le département des comités locaux de La République en marche (LREM). Nous reprochons une nouvelle fois dans une discussion sans concession au Président de région son changement d'attitude qui a relancé le projet.

Photo FEEL

Certes, peu nombreux mais quasi autant que la CGT Cheminots (sans banderole), nous nous sommes montré-e-s, encore présents, et déterminé-e-s à prouver que la lutte pour nos biens publics continue.

On ne lâche rien

Changement climatique et mobilité des citoyen-ne-s et du fret, en Eure-et-Loir

Fédérant aujourd'hui, 11 associations qui ont inscrit dans leurs statuts la défense de l'environnement ou du cadre de vie, notre fédération compte entre autres, deux grandes associations de défense des usagers des transports : la FNAUT Centre Val de Loire et l'UFC Que Choisir 28 qui, toutes 2 sont investies depuis de longues années dans la défense des usagers des lignes Paris-Chartres et Paris-Dreux et au-delà (1).

La FEEL depuis sa création il y a 23 ans, a toujours combattu les atteintes à l'environnement est depuis longtemps consciente de l'urgence climatique.

La mobilité des citoyens et des marchandises basée essentiellement sur des moyens de transports à fort impact carboné est un thème de réflexion permanent qui alimente nos actions. C'est pourquoi dans le cadre du changement climatique, le transport collectif est pour nous une priorité.

Notre département d'Eure-et-Loir compte tenu de sa proximité de Paris est dès l'origine de la conception du maillage du chemin de fer, irrigué essentiellement d'Ouest en Est (2). Seule la route et tout particulièrement la RN 154 irrigue notre territoire du Nord au Sud.

Dans ce département plutôt rural, bien qu'étant à la limite de la région parisienne, l'utilisation d'un (voire de deux) véhicule particulier par ménage, est la plupart du temps une nécessité.

C'est pourquoi dans l'intérêt général, c'est tout naturellement que nous agissons avec forte détermination pour que les routes nationales traversant notre département, restent un bien public gratuit pour tout-e-s.

De plus de nombreux véhicules PL traversant notre département, notre région, notre Pays, ne s'y arrêtent pas ; la FEEL pense que le ferroutage est un mode de transport de fret à reconsidérer. Dans notre département, la ligne Rouen-Orléans a encore son emprise et nous pensons que l'étude de sa réouverture au fret comme aux usagers, serait une contribution de notre territoire à la circulation des marchandises ayant une empreinte carbone moindre que celle passant par la route et plus

précisément passant par la RN 154. Cette proposition a été émise par la FEEL en 2013, dans le cadre de la commission « Mobilité 21 ».
Nous souhaitons vivement pouvoir vous développer toutes ces problématiques liées à la Mobilité dans notre département, replacées dans le contexte global de l'urgence climatique, lors de votre venue ce jour, à Chartres.
Pour la Fédération Environnement Eure-et-Loir, la Présidente, Martine Trofleau.
Courrier transmis à la Ministre par divers canaux

(1) Ces deux lignes sont classées lignes malades depuis plusieurs années et la galère vécue au quotidien par les utilisateurs ne s'améliore pas . Sur la ligne Chartres-Courtalain, les travaux de régénération se font attendre.
(2) C'est pourquoi la FEEL et ses associations membres demande depuis plus de 20 ans la réouverture de l'axe Rouen-Evreux-Dreux-Chartres-Orléans .or seul le mini tronçon Chartres-Voves a été rouvert sous l'impulsion de la Région et la réouverture de Voves-Orléans est de nouveau repoussée faute de participation de l'Etat.
(3) Nommée la « Route ferrée du blé ».

LA DÉFENSE DES USAGERS DES TRANSPORTS EN COMMUN

Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports Centre-Val de Loire

Les usagers doivent-ils être ignorés ?

Le projet de loi d'orientation des mobilités (LOM) fait l'impasse sur les usagers des transports, mais ces usagers sont fatigués d'être ignorés.

Pourquoi ne sont-ils pas systématiquement consultés lors des appels d'offres, alors qu'ils sont les premiers concernés ? Pourquoi ne peuvent-ils pas porter un jugement sur l'exécution du service dans le rapport du délégataire à l'autorité organisatrice ?

La SNCF multiplie les enquêtes d'opinion et de satisfaction. Pourquoi ne multiplie-t-elle pas les enquêtes d'insatisfaction afin d'améliorer la qualité de ses services ? Pourquoi ne consulte-t-elle pas les usagers sur l'offre (horaires, fréquences, correspondance, billettique), sur les points de vente ou sur les commandes de matériel roulant au lieu de les mettre devant le fait accompli et de leur imposer des contraintes si nombreuses, au lieu de se mettre à leur service? Pourquoi informe-t-elle les usagers après avoir pris ses décisions ? Pourquoi ne sont-elles pas consultées lorsque des fermetures de lignes sont envisagées ?

Pourquoi les usagers ne sont-ils pas systématiquement représentés dans les conseils d'administrations des exploitants urbains, routiers ou ferroviaires ? Pourquoi des comités de lignes ont-ils été supprimés dans certaines régions? A quand la création de comités de pôle d'échanges et de gares ? Le dialogue social ne prendrait-il pas une autre tournure si les négociations s'accompagnaient de l'écoute des usagers ?

Est-il excessif de demander au gouvernement d'encourager davantage les associations indépendantes de tous les lobbies et de faciliter leur travail? Les élus territoriaux viennent de réclamer davantage de démocratie de la part de l'Etat. Quant aux usagers, ils expriment la même demande auprès de l'Etat… et des élus territoriaux.

Bruneau Gazeau, président de la FNAUT.(Extrait de FNAUT Infos n° 269, novembre 2018).

Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir d'Eure & Loir

Ligne SNCF Paris – Chartres- Le Mans La galère sans discontinuer

Les usagers de la ligne SNCF Paris – Chartres - Le Mans connaissent depuis de trop longues années l'accumulation de retards des trains, de rames supprimées, d'arrêts en pleines voies la plupart du temps sans explication…. En 2011 le Président de la SNCF, Guillaume Pepy avait classé la ligne parmi les 12 lignes malades du réseau. Des promesses avaient alors été faites d'améliorations des dessertes de ces lignes. Il y a sporadiquement des «progrès», en novembre 2016, le président Pépy allait même jusqu'à affirmer que la ligne n'était plus malade car la régularité était passée de 86% à 94%. Les usagers eux n'avaient pas vraiment ressenti de changement et les catastrophiques mois d'octobre et novembre 2017 que nous venons de vivre sont l'illustration de la persistance des dysfonctionnements dont les retards se traduisent par des correspondances ratées, des rendez- vous importants loupés, des relations avec les employeurs dégradées, des stress quotidiens…

Pour la SNCF, un train qui arrive avec moins de 6 minutes de retards est classé «à l'heure», malgré cette tolérance le nombre de trains classés en retard peut encore atteindre 30% comme en novembre 2017. Dans les contrats de plan Etat –région celle-ci tolère jusqu'à 9% de retards avant d'appliquer une retenue sur la subvention versée. Procédure manifestement insuffisante. L'UFC Que Choisir 28 approuve la décision (tardive et temporaire) de la région de suspendre le versement de sa subvention jusqu'au rétablissement d'une relation satisfaisante.

Mais hélas cette ligne n'est pas la seule dans le département à subir des dysfonctionnements Paris – Dreux – Granville, Paris – Châteaudun – Tours, sont également régulièrement perturbées. Pour cette dernière

les ralentissements ont abouti au transfert d'une partie des liaisons sur la route. Sans oublier la réouverture de Chartres – Orléans constamment reportée.

Qualité et ponctualité, les trains régionaux à la traine constatait l'UFC- Que Choisir en 2014 où seulement 89,5% des TER étaient arrivés à l'heure (10 ans auparavant la ponctualité était de 90 ,4%), alors qu'en Allemagne elle était de 94,9% et en Autriche 96,4%, notre association avait alors lancé une pétition « Payons en fonction de la qualité » demandant une baisse automatique du tarif des abonnements en cas de retards récurrents sur une ligne (*Voir Consommateur d'Eure & Loir 133 décembre 2015)*. Une proposition qui devrait être systématiquement appliquée sur la ligne Paris-Chartres-Le Mans.

En novembre, les feuilles mortes, en hiver la neige, en été la dilatation, les excuses climatiques ne manquent pas pour justifier les disfonctionnements. Elles sont pourtant bien connues, récurrentes et devraient pouvoir être jugulées. Quand la contribution de la région est de 1 million par mois pour permettre le fonctionnement du réseau, les élus et les usagers sont en droit d'obtenir un service performant.

La galère n'est pas prête de s'achever puisque l'objectif de SNCF Mobilités n'est que de revenir à 9 trains sur dix à l'heure. Gérard Breteaux – Extrait « Le consommateur d'Eure-et-Loir n° 142 Décembre 2017

La ligne Chartres- Voves – Photo UFC Que Choisir 28

PARMI LES ACTIONS DE CES DERNIERS MOIS

Histoire de la FEEL

La nécessité d'écrire l'histoire de la Fédération Environnement Eure-et-Loir

Les associations de défense de l'environnement sont constamment sous pression à la recherche de la meilleure méthode pour atteindre leurs objectifs. Les années passent les objectifs évoluent, les enjeux changent et lorsqu'il s'agit d'une fédération qui agit sur l'ensemble d'un département les motifs de mobilisations sont divers et se succèdent au point d'en oublier de tirer les conséquences des actions précédemment menées. Notre fédération s'est créée en 1995. Beaucoup d'actions ont été menées depuis. Un ouvrage retraçant l'histoire de la FEEL de 1995 à 2017 vient de paraître.

La rédaction de cette histoire de la FEEL s'articule autour de trois axes : un condensé des actions année après année, un zoom sur les activités de 26 des associations qui ont participé à cette histoire et des synthèses sur les principaux axes d'actions qui mettent en évidence la complémentarité des mobilisations des associations qui ont fait et continuent de faire vivre la FEEL.

Gérard Breteaux

Rencontre avec les gilets jaunes

Deux adhérents de ***l'Association Saint Prest Environnement*** ont rencontré les gilets jaunes sur le rond point des propylées et ont évoqué avec eux le projet A154 qui viendra encore impacter le pouvoir d'achat.

Constituant un argument supplémentaire à leurs revendications, il a été établi un document récapitulatif des inconvénients du projet, qui leur a été remis.

Sans que nos associations soient impliquées dans cette démarche, une action a été menée dans ce sens sur la RN154 le samedi 15 décembre, à leur initiative.

Martine Carré

Les publications des associations membres

- Association de défense et de Sauvegarde du Cadre de Vie et de l'Environnement à Garnay **ASCVEG infos**
- Association Vie Environnement Respect Nature (AVERN), « **Bulletin de l'AVERN** »
- Confédération Paysanne Eure et Loir, **«Demain Paysan»,** publication de la Confédération Paysanne du Cher, d'Eure-et-Loir, de Touraine, du Loir-et-Cher et du Loir,
- • La Presle : « **La feuille de Presle** ».

Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir d'Eure & Loir (UFC Que Choisir 28), « **Le Consommateur d'Eure-et-Loir** »

NOS ASSOCIATIONS INFORMENT, AGISSENT, PROPOSENT

Par leurs actions passées, permanentes, en cours, leurs prises de positions, les associations membres agissent dans de nombreux domaines pour la préservation de l'environnement de l'Eure-et-Loir

Association Vie Environnement Respect Nature (AVERN)

L'AVERN (http://www.avern.fr/) est une association avec agrément départemental de protection de l'environnement (N° DDT-SGREB-PN 2018-17). Elle a été créée en 2001 à **Vernouillet,** à partir du rapprochement de personnes aux préoccupations environnementales communes qui ont la volonté de jardiner sans utiliser de pesticides, ni d'engrais, de pratiquer le tri de leurs déchets et de faire un compostage individuel. Elle tient son nom de '*vern*', mot celtique signifiant aulne d'où viendrait le nom de Vernouillet. C'est pourquoi son logo représente une feuille d'aulne. En 2018 l'AVERN comptait 418 adhérent/te/s.

Face aux changements climatiques et aux multiples crises planétaires l'AVERN se mobilise pour protéger la nature, tout le vivant, les ressources, la santé : protection de la biodiversité, de l'eau et de sa qualité, incitation à la prévention et la réduction des déchets, au compostage individuel, au jardin au naturel, aux économies d'énergie, à la promotion d'une agriculture saine pour les sols et la santé, actions auprès des pouvoirs publics pour respecter et protéger la nature, le cadre de vie et la santé, aide aux particuliers, interventions auprès des jeunes.

L'AVERN est membre de la FEEL depuis 2004, sa déléguée auprès de la FEEL est Germaine FRAUDIN. C'est aussi une association membre de FNE Centre-Val de Loire.

Ses actions et évènements sont variés et réguliers :

♦ **Des conférences, colloques, films débats**. Parmi les personnalités invitées : le Prof. Dominique BELPOMME, Jean-Marie PELT, Jacques TESTARD, Daniel RODARY, Lydie et Claude BOURGUIGNON, Gilles-Eric SERALINI, Marc DUFUMIER, Allain BOUGRAIN-DUBOURG, Valérie CABANES, Jean JOUZEL. Dans les thèmes abordés on note: le climat, les énergies renouvelables, les agricultures, le bio-mimétisme, la biodiversité, la forêt et l'arbre, la qualité de l'eau, les pollutions diverses, la protection de la santé, la protection animale… un autre mode de vie plus respectueux de la nature et de tout le vivant, des luttes justes selon les statuts….

♦ **Le salon 'Vivre et Habiter écologique et bio'** dernier week-end de septembre tous les ans à Chérisy avec la participation d'environ 80 exposants. C'est aussi l'occasion de conférences (ex : économiser l'énergie, l'eau, les semences paysannes, la protection animale…d'ateliers etc. Chaque année l'AVERN propose un thème dominant : en 2018 :'L'agriculture en transition, notamment les agricultures urbaines'.

♦ **Des ateliers jardin au naturel** et des inventaires floristiques et faunistiques

♦ **Des sorties naturalistes** pour faire connaitre la biodiversité de notre territoire.

♦ **Des interventions auprès des scolaires.**

♦ **Pour fêter ses 10 ans l'AVERN a planté 120 arbustes, pour ses 15 ans en 2016, des pommiers dans le quartier des Oriels, en 2010 des aulnes à Vernouillet.**

♦Elle assure aussi **une dizaine de représentations officielles.**

♦ **Un très fort investissement, depuis 2007, dans le dossier de l'aménagement des RN 154 & 12.**

Au salon de l'AVERN 2018

Directrice de publication Martine Trofleau.

Rédacteurs de ce numéro : Martine Trofleau, Françoise Guignard, Germaine Fraudin, Martine Carré, Jean-François Hogu, Gérard Breteaux, .

Les associations membres de la FEEL : *Association de défense et de Sauvegarde du Cadre de Vie et de l'Environnement à Garnay (ASCVEG), *Association Vie Environnement Respect Nature (AVERN), *Blaise Vallée Durable (BVD), * Confédération Paysanne Eure et Loir, * Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports région Centre Val de Loire (FNAUT), * Jouons collectif A 154, * La Presle, * Pour la Qualité de Vie Collective dans les communes de Moutiers, Prasville et environs (PQVCMP), * Saint Prest Gasville-Oisème Environnement, * Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir d'Eure & Loir (UFC Que Choisir 28), * VivAvre .

Fédération Environnement Eure-et-Loir **Association loi 1901** déclarée en Préfecture de Chartres sous le n° W281000900. Publication au JO du 22 novembre 1995 –SIREN n° 500 772 561 00014 - **Ayant agrément au titre de la Protection de l'environnement** Arrêté préfectoral n°2014031-0004 Présidente Martine Trofleau 5 rue des Louveries 28210 Faverolles martinetrofleau@orange.fr